



-----  
**Gwendal Rouillard**

*Député du Morbihan*

*Co-Président du Groupe d'études sur l'Autisme*

**COMMUNIQUE - Jeudi 2 mai 2013**  
-----

**« Plan Autisme : une nouvelle étape fondamentale »**

Après des mois de concertation, **je suis satisfait de voir le 3<sup>e</sup> Plan autisme acté par le Gouvernement et annoncé par Marie-Arlette Carlotti**, Ministre déléguée en charge des Personnes handicapées, dont **je salue l'engagement et la combativité**.

Je retiens que ce plan est doté d'**un budget conséquent de 205 millions d'euros, soit 18 millions d'euros de plus que le précédent plan**, qui permettra de **financer efficacement les priorités** sur lesquelles nous avons travaillé avec l'ensemble des acteurs :

- Le diagnostic précoce dès 18 mois
- La scolarisation des enfants autistes en milieu ordinaire
- La formation des professionnels
- Le financement de la recherche
- Le soutien aux familles
- La gouvernance dans les territoires notamment, par des Centres de Ressources Autisme (CRA) renouvelés
- La réévaluation permanente du Plan et de sa mise en pratique

Ce 3<sup>e</sup> plan **marque clairement la nécessité de mettre en pratique les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS)** en ne donnant les moyens d'agir qu'aux structures utilisant les méthodes comportementales et éducatives. Aujourd'hui, nous tournons enfin la page de la psychanalyse appliquée à l'Autisme.

Avec les membres du groupe d'études sur l'Autisme, je resterai vigilant quant à l'application de ce 3<sup>e</sup> Plan mais aujourd'hui, **je suis satisfait de voir que les fondements d'une prise en charge adaptée sont clairement posés**.